



Numéro 74
9 septembre
2020



COLZA

- Antigraminées foliaires
- Ravageurs

MAIS

- Récolte

OFFRE DE CONTRAT

- Lin oléagineux d'hiver et de printemps

RENOUVELLEMENT

CERTIPHYTO : Rappel

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 30 du 09/09/2020. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK
07 79 99 53 40

Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



COLZA

En cours de levée à 4 feuilles

➤ Désherbage antigraminées foliaires

➤ Gestion des repousses de céréales

Les repousses de céréales concurrencent le développement du colza et notamment en conditions sèches. Elles doivent être maîtrisées rapidement avant le stade 3 feuilles de la graminée. Attention aux conditions actuelles peu propice à l'application d'une antigraminée. Attendre un temps plus tempérée et humide pour positionner le produit.

➤ Gestion des adventices ray-grass et vulpins

Pour la gestion des adventices ray-grass et vulpins, **nous vous déconseillons d'utiliser les produits à base de Cléthodime (Centurion 240 EC, Select, Exoset...)** car :

- Limités à 1 application par an (à noter risque de sélectivité en cas de dépassement de la dose de 120 g de matière active à l'hectare)
- Doivent être conservés si levée tardive de graminées

Nom commercial	AGIL / CLAXON + Actirob B	DEVIN / SERAC / STATOS ULTRA + Dash HC	SELECT / CENTURION 240 EC + Actirob B	ISOR / NOROIT / FOLY R + Actirob B
Matière active	Propaquizaop 100 g/l	Cycloxydime 100 g/l	Cléthodime 240 g/l	Cléthodime 120 g/l
Repousses de céréales	0.4-0.6	1-1.2	0.5	0.6-0.8
Raygrass/ Vulpin	0.6	1.2	0.5	1






A noter : l'antigraminées peut être mélangé avec l'anti-dicots.



Conditions d'utilisation des antigraminées foliaires : à partir de 8-10° C, absence de vent et hygrométrie > 70 %. Eviter les stress climatiques dans les 5 jours qui suivent l'application (amplitudes thermiques, sécheresse). Délai avant la pluie 1 à 2 heures. Rajoutez 1 l d'huile.

🔴 Ravageurs

Peu présentes pour le moment, il est important de rester vigilant quant à l'arrivée des grosses altises, notamment sur colza en dessous de 2 feuilles actuellement. Le pic de migration a généralement lieu entre le 15 et le 25 septembre.

Ravageurs (Source : Terres Inovia)	Période de sensibilité / Seuil de nuisibilité	Informations complémentaires
Altise des crucifères ou Petite altise 	De la levée au stade 3 feuilles 8 pieds sur 10 avec morsures.	Les dégâts se retrouvent principalement sur les bordures d'anciennes parcelles de colza. ➤ RESERVE AUX ADHERENTS
Altise d'hiver ou Grosse altise  	Adulte : 8 pieds sur 10 avec morsures du stade levée au stade 4 feuilles.	Vérifier la présence de cet insecte en installant un piège enterré. ➤ RESERVE AUX ADHERENTS
	Larve : au moins une larve dans 7 pieds sur 10, du stade 5-6 feuilles à la reprise de végétation.	Les larves minent les pétioles des feuilles et peuvent migrer au cœur des plantes, perturbant ainsi la croissance du colza au printemps.
Puceron vert du pêcher 	Jusqu'à 6 feuilles. 20 % des pieds porteurs de pucerons	Vecteur de viroses : Jaunisse du navet (TuYV), mosaïque du chou-fleur (CaMV) et mosaïque du navet (TuMV) Ils s'installent sur la face inférieure des feuilles et sur les petites feuilles en formation au centre de la rosette. La majorité des populations sont résistantes aux pyréthrinoïdes.
Charançon du bourgeon terminal 	A partir de 4 feuilles jusqu'à la reprise de végétation : risque à partir de présence détectée dans la cuvette jaune.	Ravageur le plus dangereux en matière de nuisibilité à l'automne. Ses larves peuvent migrer dans le cœur du colza et détruire le bourgeon terminal. Après les premières captures dans la cuvette jaune, intervenir 8-10 jours après.

➤ Attention à ne pas confondre les dégâts sur feuilles :



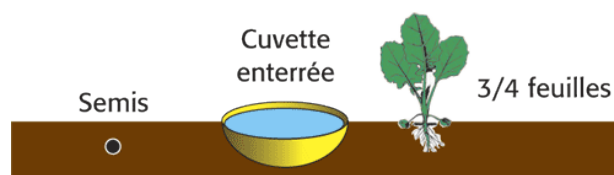
- ① : Les altises font principalement des trous sur la surface de la feuille.
- ② : Les limaces mangent la feuille en commençant par un côté de celle-ci puis mangent tout.
- ③ : La tenthrède mange la feuille comme les limaces mais laisse les nervures.

Conditions d'utilisation des insecticides : hygrométrie supérieure à 70 %, températures pas trop élevées, absence de vent. Intervenir de préférence le soir

La mise en place de cuvettes jaunes enterrées permet d'évaluer la population d'altises et d'aider au choix d'intervenir ou pas avec un insecticide.

Protocole de la cuvette jaune :

- A 10 m de la bordure
- Au plus près d'une ancienne parcelle de colza.



- Enterrer la cuvette lors du semis et graduellement la positionner à hauteur de la végétation.
- Remplir la cuvette d'un litre d'eau mélangé à un produit vaisselle.
- Visiter et renouveler le piège au moins une fois par semaine.



Des semis précoces avec un développement rapide du colza peuvent permettre de dépasser le stade sensible au moment des vols de petites et grosses altises.

MAIS

▲ Qualité sanitaire et gestion des résidus de maïs

Les principaux enjeux pour la filière est la maîtrise des fusarioses responsables des mycotoxines (D.O.N) et de la population de larves de pyrales, notamment par le biais de la date de récolte, le réglage de la machine et la gestion des résidus de maïs.

- Cette année la récolte est relativement précoce étant donné les conditions de sécheresse. Cela devrait permettre de mieux gérer les possibles contaminations de larves de pyrales et de fusariose.
- Le réglage de la machine est également un des leviers agissant sur les mycotoxines de stockage. Pour éviter au maximum les grains cassés et fissurés vous pouvez jouer sur le régime du batteur. S'il y a plutôt une problématique de grains moisis il peut être intéressant de plutôt augmenter les vents de la batteuse. (source : Arvalis).



Dans tous les cas, afin de limiter le risque fusarium graminearum pour les cultures suivantes et le risque pyrales pour les maïs futurs, il est conseillé de faire un broyage fin des résidus de récolte et d'effectuer un déchaumage pour en assurer une bonne décomposition. Plus le travail d'enfouissement est profond, plus la lutte contre les foreurs du maïs (pyrale et sésamie) est efficace.

▲ Rappel des variétés de blé sensibles au risque DON

Pour prévenir les risques de DON sur blé après maïs, il est recommandé de choisir une variété notée minimum 4 en semis conventionnel, et supérieur ou égale à 6 en semis simplifiés. Les résultats de l'année 2020 sont encore en cours de traitement. En attendant voici la grille de sensibilité des variétés 2019/2020 (source Arvalis). De façon générale, les variétés référentes **Chevignon et Rubisko** et dans les nouveautés **KWS Sphere ou KWS Ultim** sont indiquées comme blé de maïs.

Figure 2 : Sensibilité des variétés de blé tendre au risque DON (*Fusarium graminearum*) - échelle 2019/2020

	Références			Variétés récentes		
Variétés peu sensibles	ILLICO	GRAINDOR	7	MALDIVES CS		
	OREGRAIN	APACHE	6,5			
	IZALCO CS	HYDROCK	6	HYXPERIA		
		RENIAN				
Variétés moyennement sensibles	DESCARTES	BOLOGNA				
	HYBIZA	FILON	5,5	HYNICTUS	FLIER	TARASCON
	HYPODROM	HYFI				
	SY MOISSON	REBELDE				
	SOLBHO	HYSTAR	5	GENY	OBIWAN	ORTOLAN
	RUBISKO	LG ABSALON		RGT DISTINGO	RGT VOLUPTO	SOLINDO CS
	ARKEOS	AREZZO		FANTOMAS		
	FORCALI	CELLULE	4,5	LG AURIGA	MACARON	
Variétés sensibles		RGT CESARIO		SY PASSION		
				TENOR	UNIK	VERZASCA
	ASCOTT	ADVISOR				
	CALUMET	CALABRO	4	ALBATOR	ANNECY	KWS EXTASE LUMINON
		DIAMENTO		PROVIDENCE	RGT CONEKTO	SORBET CS
	RBRAC	NEMO				
	RGT VENEZIO					
Variétés sensibles	LG ARMSTRONG	COMPLICE	3,5			
		ORLOGE				
		SEPIA	3	SU ASTRAGON		
			2,5	SOLVE CS		
			2			

* : déoxynivalénol
 Source des données : ARVALIS-Institut du végétal

OFFRE DE CONTRAT

▲ Opportunité de diversification avec Lin 2000

La coopérative Lin 2000, basée dans l'Oise, propose des contrats de multiplication de semences ou de production de graines alimentaires en lin oléagineux d'hiver et de printemps. Les contrats vont de 450 à 580 €/tonne selon la qualité et la débouché. Le rendement en Seine-et-Marne est en moyenne de 25 qx. Les producteurs doivent être autonomes, avoir des parcelles propres (surtout en graminées), et être capable de stocker durant l'hiver.

Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter directement Aurélien Berthe par téléphone : 06.32.69.38.03 ou par email semences@lin2000.fr

RENOUVELLEMENT DU CERTIPHYTO : Rappel

Certiphyto : inscrivez-vous dès maintenant !

Vous êtes exploitant agricole et **vos Certiphyto sera échu en mars 2021** ? Nous ne pouvons que vous inciter à vous inscrire en septembre. Vous êtes très nombreux à devoir renouveler votre Certiphyto pour mars 2021. Tout le monde ne pourra pas suivre les formations entre le 15 novembre et le 15 janvier.

La Chambre d'agriculture vous propose de renouveler votre Certiphyto aux dates ci-dessous :

Mercredi 16 septembre 2020	77350 LE MÉE-SUR-SEINE
Vendredi 18 septembre 2020	78490 GALLUIS
Lundi 21 septembre 2020	77350 LE MÉE-SUR-SEINE

Mardi 22 septembre 2020
Mercredi 23 septembre 2020
Jeudi 24 septembre 2020

78200 MAGNANVILLE
77140 ST PIERRE-LES-NEMOURS
91150 ETAMPES

Si votre Certiphyto n'est pas renouvelé dans les temps, il faudra le repasser en tant que primo-accédant par 2 jours de formation avec un test final.

Gagnez du temps et inscrivez-vous directement sur le site de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France : [Inscription en ligne](#)

Pour plus d'informations : Julie ELBÉ (responsable de formation Certiphyto),
01.39.23.42.27, julie.elbe@idf.chambagri.fr

Agriculteurs solidaires pour l'Ile-de-France

Agriculteurs Solidaires pour l'Ile-de-France



**Agriculteurs solidaires
pour l'Ile-de-France**

Vendre vos produits et répondre aux besoins des grandes associations d'aide alimentaire dans le cadre du Programme alimentaire régional.

Producteurs

Je me réfère sur ce service pour pouvoir consulter les besoins des associations et proposer mes produits.


La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France participe au développement de vos débouchés, à vous, agriculteurs d'Ile-de-France, en accompagnant la Région Ile-de-France dans la mise en place d'une plateforme numérique de **commercialisation des produits agricoles franciliens : Agriculteurs Solidaires.**

<https://agrisolidaire.smartidf.services/>

Cet outil vous permet de vendre vos produits aux associations d'aide alimentaire, qui sont financées par la Région pour cela. Vous pouvez dès à présent vous inscrire : cet outil a été créé avec rapidité pour répondre à l'urgence économique et sociale qui touche les populations les plus démunies. Nous espérons, en tant que profession agricole, que cet outil évoluera dans ses fonctionnalités et l'élargissement des acheteurs. Pour l'heure, la création d'un compte vous offre également la possibilité de vous faire référencer pour 2 autres plateformes numériques en construction : l'une visant à développer la vente de vos produits agricoles en restauration scolaire dans les lycées ; et l'autre visant à vous rendre visible sur une carte régionale si vous faites de la vente directe.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France au 01.39.23.42.17.



Retrouvez les bulletins info.pl  ine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'accréditation multi-sites porté par l'APCA.

Toute rediffusion et reproduction interdites.